

23 Mai 2016

COMMUNIQUE

Le Président et le Directeur Général de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPT) MM M'hamed Toufik Bessai et Mohamed Amghar ont été aujourd'hui, 23 mai 2016, les invités du 'Forum de la chaine Une'. La rencontre à laquelle ont pris part des journalistes d'un grand nombre de médias nationaux, s'est déroulée au centre culturel Aissa Messaoudi, sis au siège de l'Entreprise Nationale de Radiodiffusion Sonore.

Les deux responsables y sont revenus, avec des détails, sur le processus de lancement de l'appel à la concurrence, d'évaluation des offres et d'attribution des licences d'établissement et d'exploitation de réseaux publics de télécommunications mobiles de quatrième génération (4G).

Il a également été question, lors de ce Forum, de faire le point sur la portabilité des numéros téléphoniques des clients de la téléphonie mobile. M. Bessai et M. Amghar ont expliqué les conditions préalables à cette opération, notamment un pourcentage appréciable d'abonnés en post-payé le minimum de 10% ayant été atteint à fin 2015. M.Bessai a poursuivi en ajoutant qu'un numéro doit d'abord être éligible à la portabilité, c'est-à-dire en possession de l'utilisateur pendant une durée significative, ce que n'a pas été jusqu'ici en général le numéro mobile en Algérie en raison de la prédominance des numéros prépayés dont la volatilité n'est pas propice à la portabilité. L'atteinte de ce plancher minimal de 10% dans le post payé rend envisageable et pertinent l'ouverture du dossier de la portabilité pour lequel l'Autorité de régulation jouit de la prérogative légale de le mettre en œuvre dans la mesure où selon la loi, elle établit et gère le plan de numérotation nationale.

MM Bessai et Amghar ont ainsi annoncé qu'un dossier vient d'être ouvert, à l'initiative de l'ARPT, en concertation avec les trois opérateurs (Algérie Télécom Mobile Mobilis, Optimum Télécom Algérie Djezzy et Watania Télécom Algérie Ooredoo).

L'autre aspect abordé est celui de la densité d'Internet. Le Président de l'ARPT a affirmé que celle-ci est en constante évolution, dans la mesure où elle atteint 53% à la fin du premier trimestre 2016. Par ailleurs, M. Bessai a évoqué aussi la téléphonie fixe, au sujet de laquelle il a déclaré qu'une relative évolution a été enregistrée grâce à l'introduction du service de la 4G fixe.

D'autre part, à une question relative au service 3G, M. Bessai a exprimé son impression positive de manière générale. Il a fait savoir, à ce titre, que très bientôt il y aura au moins un opérateur dans chaque wilaya, ce qui permettra de d'assurer une couverture de tout le territoire national.